

**BEAUNE****Écoute toxicomanie**

Une permanence d'Écoute toxicomanie alcool prévention est proposée, ce vendredi de 18 à 19 heures, à la Maison des associations.

**CONTACT** Tél. 03.80.26.92.35 ;  
associationetap@orange.fr

**BEAUNE****Nocturne jeux**

Une soirée jeux est proposée, ce vendredi à 20 heures, à la bibliothèque Gaspard-Monge. Elle est ouverte à tous à partir de 8 ans. Cette animation est gratuite, mais la réservation est recommandée.

**INFO** Tél. 03.80.24.55.71.

**VILLERS-LA-FAYE****Réunion du Siceco**

La commission locale d'énergie, placée sous la présidence de Michel Pauset, en présence de Jacques Jacquenet, président du Siceco, se réunira à 18 h 30 à la salle des fêtes afin de faire le point sur la programmation des travaux ou sur les sujets d'actualité qui animent le Siceco.

**ÉCONOMIE.** Visite dans trois entreprises locales qui vivent grâce à la pierre de Bourgogne.

# La pierre à taille humaine

**Histoire.** Comme le vin, la pierre est un fleuron de l'histoire économique et culturelle du Pays beaunois. **Modeste.** À côté des poids lourds comme Rocamat, des dizaines d'entreprises de taille modeste valorisent la roche locale.

Entre Beaune et Nuits-Saint-Georges, tout près de la route des Grands-Crus, siègent de nombreuses entreprises qui commercialisent et travaillent la pierre de Bourgogne

Cela dure depuis six mille ans, soit l'âge de la muraille en pierre sèche retrouvée au Châtelet d'Étaules. Et ce n'est pas prêt d'être terminé. L'exploitation de la pierre de Bourgogne est très importante en Côte-d'Or : elle concerne aujourd'hui plusieurs dizaines d'industriels et d'artisans. Le Pays beaunois et la Côte de Nuits ne font pas exception à la règle.

## Des marchés perdus à l'export

Si les poids lourds du secteur comme SETP (près de 12 millions d'euros de chiffre d'affaires l'année dernière) et surtout Rocamat (plus de 35 millions d'€ de chiffre d'affaires en 2013) sont installés dans les carrières de Comblanchien, la société d'Olivier Daguzan est implantée à Magny-lès-Villers, plus à l'ouest. Cet ancien officier de la marine marchande a repris les Marbres du Boulonnais, en 2009, et a derrière lui presque trente ans d'activité dans la filière. Alors qu'à « la belle époque, il y avait une trentaine d'employés », l'entreprise fonctionne aujourd'hui avec cinq personnes, et a dégagé 780 000 € en 2014. Un chiffre d'affaires en baisse de 25 %, regrette le patron, qui explique que « la part de l'export a fondu : j'en avais pas les produits, et des gros clients sont passés à la pierre égyptienne ou turque ». Pourtant, loin de céder à la sinistrose malgré la « frilosité » de la clientèle, Olivier Daguzan



**1** Bruno Ricci, patron de Côté pierre à Savigny-lès-Beaune, s'est installé dans la région il y a deux ans lorsqu'il a racheté la société.  
**2** Daniel Creuze, tailleur de pierres à Ladoix-Serrigny, dans son atelier où trônent des dizaines de créations.

Photos Manuel Desbois

continue de parcourir les salons, comme il le fera en septembre à Verone (Italie). À Ladoix-Serrigny, Daniel Creuze fait tourner son activité de tailleur depuis plus de vingt

ans. Ce Dijonnais, qui a découvert son métier « à 13 ans » garde un chiffre d'affaires stable entre 200 000 et 250 000 € par an. L'activité va lui permettre d'embaucher un CDD d'un

## Bientôt une Indication géographique protégée (IGP)

La Loi relative à la consommation du 17 mars 2014 étend désormais le principe des Indications géographiques (IG) aux produits artisanaux ou manufacturés. Ce dispositif vise à protéger et promouvoir les productions locales, comme le savon de Marseille, les couteaux Laguiole, ou encore le granit du Tarn. Les acteurs du marché de la pierre de Bourgogne « travaillent actuellement sur un ca-

hier des charges, aidés par un consultant. Le travail est en cours », explique Tiphaine Paquette, de l'association de la pierre de Bourgogne. « La création de cette IGPIA (Indication géographique pour les produits industriels et artisanaux) permettra aux professionnels de se défendre et de lutter contre une utilisation abusive de l'appellation ». Un label important pour les consommateurs.

## REPÈRES

### ➤ Dans la région.

La pierre de Bourgogne représente 25 % de la production française de pierre ornementale. Le chiffre d'affaires global de la filière bourguignonne avoisine les 80 millions d'euros.

### ➤ Dans le département.

Sur les 246 carrières qu'a comptées la Côte-d'Or, 74 sont encore en activité. 48 types de pierres différentes y sont exploités.

tuelle. Les gamins ne taillent qu'une vingtaine d'heures par semaine, et survolent les choses en CAP... »

### Des produits importés qui "cassent" les prix

À Savigny-lès-Beaune, Bruno Ricci ne roule pas encore les "r" à la bourguignonne. Venu du sud de la France, ce professionnel transforme la pierre dans une petite usine, au prix de départ d'environ « 50 € le mètre carré, quand les produits importés sont à 14,95 € », explique-t-il. « Le travertin turc a cassé le marché ». L'année 2014 a été « compliquée », avec 850 000 € de chiffre d'affaires, contre plus d'un million en 2013 : « Nous avons même dû nous mettre en chômage technique pendant l'hiver... » Ils sont sept, dont un apprenti, à travailler sur place, dont deux personnes pour les finitions. 80 % du travail est effectué sur les machines. Localement, la filière souffre, mais n'est pas prête de disparaître. La future IGP (voir par ailleurs) devrait permettre aux pierres de rouler... un peu mieux.

MANUEL DESBOIS